



1. GESTION MUNICIPALE	2024	2025	2026	2027	2028	BUDGET \$ = 0 à 10 000 \$ \$\$ = 10 000 \$ à 25 000 \$ \$\$\$ = 25 000 \$ à 50 000 \$ \$\$\$\$ = 50 000 \$ et plus
METTRE EN APPLICATION LA POLITIQUE ET SON PLAN D'ACTION						
Respecter les fondements du développement durable lors de la prise de décision par le Conseil, le personnel, etc.			•	•	•	\$
Mettre sur pied un comité de l'environnement	•					\$
Bonifier le service de l'environnement (employés)		•	•	•	•	\$\$\$\$
AMÉLIORER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE						
Planter un programme d'efficacité énergétique pour tous les bâtiments		•				\$\$\$
Obtenir la certification au Programme «ICI on recycle +» pour les bâtiments de la ville	•	•	•	•	•	\$ - \$\$
Établir des critères environnementaux pour l'achat des véhicules municipaux		•				\$
SENSIBILISER ET FORMER LES CITOYENS ET LES EMPLOYÉS						
Diffuser la Politique de développement environnementale à tous les services municipaux	•					\$
Diffuser périodiquement les actions et les résultats dans le « La Tuque, c'est ma ville »	•	•	•	•	•	\$
Diffuser périodiquement des informations environnementales dans les médias	•	•	•	•	•	\$
Informers périodiquement les résidents riverains des mesures de protection en matière de protection des rives	•	•	•	•	•	\$
RÉDIGER ET PUBLIER UN RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DE LA POLITIQUE						
Publication d'un rapport annuel du comité environnemental au conseil et diffusion sur le site internet	•	•	•	•	•	\$
INTÉGRER ET RESPECTER LES FONDEMENTS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ACTIVITÉS MUNICIPALES						
Développer un guide environnemental pour les activités municipales			•			\$
PRIORISER LES ACHATS DE BIENS ET SERVICES AYANT PEU D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL						
Planter un processus d'achat de biens et de services visant à privilégier les produits durables		•				\$
Planter une Politique d'achat local		•				\$

TENIR DES ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES						
Implanter une procédure pour l'organisation d'événements écoresponsables	.					\$\$
Mettre en œuvre la procédure pour l'organisation d'événements écoresponsables		\$\$

2. QUALITÉ DE L'AIR	2024	2025	2026	2027	2028	BUDGET
						\$ = 0 à 10 000 \$ \$\$ = 10 000 \$ à 25 000 \$ \$\$\$ = 25 000 \$ à 50 000 \$ \$\$\$\$ = 50 000 \$ et plus
CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DES GES (MUNICIPALITÉ ET POPULATION)						
Inventorier les émissions de GES		.				\$\$
Établir un plan de réduction des émissions de GES		.				\$\$\$
Évaluer la performance énergétique des bâtiments municipaux		.				\$\$
Évaluer la performance environnementale du parc de véhicules municipaux		.				\$\$
Mettre en oeuvre le plan de réduction des émission de GES			.			\$\$\$\$
Établir un plan d'adaptation aux changements climatiques		.				\$\$\$\$
Mettre en oeuvre le plan d'adaptation aux changements climatiques			.	.	.	\$\$\$\$
AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX						
Sensibiliser le personnel aux actions qui permettent des économies d'énergie	.					\$
Remplacer les lumières des feux de circulation par des DEL			.	.	.	\$\$\$\$
RÉDUIRE L'ÉMISSION DE POLLUANTS						
Rappel sur la marche au ralenti pour les véhicules municipaux	.				\$	\$
INVENTORIER LES SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION DE L'AIR						
Promouvoir l'utilisation de poêles à bois haute performance		\$

3. GESTION DE L'EAU ET PROTECTION DES RIVES	2024	2025	2026	2027	2028	BUDGET \$ = 0 à 10 000 \$ \$\$ = 10 000 \$ à 25 000 \$ \$\$\$ = 25 000 \$ à 50 000 \$ \$\$\$\$ = 50 000 \$ et plus
ASSURER UNE BONNE QUALITÉ EAU POTABLE EN QUANTITÉ SUFFISANTE						
Obtenir la Certification du programme d'excellence en eau potable de Réseau Environnement		•	•			\$ - \$\$
Promouvoir les équipements sanitaires visant à réduire la consommation d'eau	•	•	•	•	•	\$
Sensibiliser la population à réduire la quantité d'eau potable utilisée	•	•	•	•	•	\$
PROTÉGER LES COURS D'EAU ET LES RIVES						
Sensibiliser les propriétaires riverains de l'importance de la protection des rives et du littoral	•	•	•	•	•	\$
Veiller à la renaturalisation des bandes riveraines	•	•	•	•	•	\$
Renaturaliser les bandes riveraines des terrains municipaux		•	•	•	•	\$\$
Mettre en œuvre le PRMHH		•	•	•	•	\$\$\$
Mise en place de station de lavage près des débarcadaires		•				\$\$
Établir la liste des produits sans phosphate à privilégier pour les propriétaires riverains		•				\$
Établir un plan de mise en place d'infrastructures vertes pour la gestion des eaux pluviales		•				\$\$\$\$
Mise en œuvre du plan d'infrastructures vertes pour la gestion des eaux pluviales			•	•	•	\$\$\$\$
Mettre en place un programme de suivi de la conformité des installations septiques		•	•	•	•	\$\$
CONSERVER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES						
Identifier les écosystèmes fragiles et à conserver			•			\$\$\$\$
Application des mesures de contrôle de l'érosion et des sédiments	•	•	•	•	•	\$
Limiter l'utilisation des abrasifs et des sels de déglçage		•	•	•	•	\$\$
PRÉCONISER LE TRAITEMENT DE TOUS REJETS LIQUIDES TOUT EN TRAVAILLANT À TROUVER DES SOLUTIONS DURABLES AFIN D'ÉVITER LES REJETS D'EAUX USÉES						
Identifier les solutions possibles pour les rejets des eaux usées non traitées			•			\$\$
Éviter les surverses et les débordements des étangs d'épuration				•		\$\$
Analyser les émissaires du réseau pluvial				•		\$\$
Installer des bassins de sédimentation aux émissaires du réseau pluvial				•		\$\$

4. CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL ET DES ESPACES VERTS	2024	2025	2026	2027	2028	BUDGET \$ = 0 à 10 000 \$ \$\$ = 10 000 \$ à 25 000 \$ \$\$\$ = 25 000 \$ à 50 000 \$ \$\$\$\$ = 50 000 \$ et plus
PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ DES ESPACES NATURELS						
Collaborer au Plan nature 2030	•	•	•	•	•	\$
Mettre en place une réglementation sur l'utilisation des pesticides			•			\$
Mise en œuvre de la réglementation sur l'utilisation des pesticides				•	•	\$
PROTÉGER LES ARBRES SAINS EN MILIEU URBAIN						
Identifier et protéger les arbres âgés et rares sur les propriétés publiques		•				\$
Sensibiliser la population à la préservation des arbres sains en milieu urbain	•	•	•	•	•	\$
Poursuivre l'aménager paysager et horticole du milieu urbain	•	•	•	•	•	\$
Poursuivre la plantation d'arbres dans des sites ciblés	•	•	•	•	•	\$
MAINTENIR LA COUVERTURE BOISÉE LORS DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIELS						
Informers les promoteurs de l'importance de la protection des arbres pour les projets de développement	•	•	•	•	•	\$
SENSIBILISER LES CITOYENS ET LES ENTREPRISES À LA PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES						
Informers périodiquement la population sur les bénéfices de la biodiversité et des espèces indigènes	•	•	•	•	•	\$
Informers les promoteurs et entrepreneurs de l'importance des écosystèmes et des règlements applicables	•	•	•	•	•	\$
PROTÉGER LES ESPACES VERTS						
Assurer l'accès à des espaces verts, parcs, sentiers, etc.	•	•	•	•	•	\$
Maintenir les espaces verts et les parcs afin de desservir adéquatement les familles	•	•	•	•	•	\$

5. GESTION DU SOL	2024	2025	2026	2027	2028	BUDGET \$ = 0 à 10 000 \$ \$\$ = 10 000 \$ à 25 000 \$ \$\$\$ = 25 000 \$ à 50 000 \$ \$\$\$\$ = 50 000 \$ et plus
INVENTORIER LES SOLS CONTAMINÉS						
Identifier les terrains contaminés sur le territoire	\$
Tenir un registre des sols contaminés	\$
RÉHABILITER DES SOLS CONTAMINÉS						
Établir un programme de réhabilitation des sols contaminés			.			\$
DIMINUER L'EFFET D'ÉROSION ET LA DÉGRADATION DES BANDES RIVERAINES						
Identifier les zones à risques d'érosion et de dégradation			.			\$\$
Mettre en place en programme de stabilisation et de réhabilitation des zones à risque			.			\$\$\$
PRÉVENIR LA CONTAMINATION DES SOLS						
Créer un guide des bonnes pratiques pour éviter la contamination du sol			.			\$\$
Sensibiliser la population face à la contamination du sol			.			\$

6. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	2024	2025	2026	2027	2028	BUDGET \$ = 0 à 10 000 \$ \$\$ = 10 000 \$ à 25 000 \$ \$\$\$ = 25 000 \$ à 50 000 \$ \$\$\$\$ = 50 000 \$ et plus
ATTEINDRE LES OBJECTIFS NATIONAUX ET METTRE EN ŒUVRE LE PGMR						
Mettre en place la récupération des matières recyclables sur les artères principales et les parcs de la ville		.				\$\$
Promouvoir les 3RV	\$
Réglementer l'interdiction de jeter des matières recyclables, des RDD et des résidus verts aux ordures	.					\$
Mettre en œuvre le PGMR 2024-2031	\$\$\$\$
Sensibiliser périodiquement la population sur la récupération et les matières recyclables	\$
Informers et sensibiliser la population sur la gestion des matières résiduelles et des objectifs à atteindre en terme de réduction	\$

ATTEINDRE LES OBJECTIFS NATIONAUX ET METTRE EN ŒUVRE LE PGMR (SUITE)						
Poursuivre le programme pour l'achat de couches lavables	•	•	•	•	•	\$
Mettre en place un programme pour l'achat de produits d'hygiène féminine lavable et le poursuivre	•	•	•	•	•	\$
FAVORISER LES 3RV DANS LA GESTION MUNICIPALE						
Promouvoir la réutilisation, le recyclage et la valorisation des résidus secs de construction, rénovation, et démolition auprès de la population et des ICI		•	•	•	•	\$
Exiger la valorisation des résidus de construction, de rénovation et de démolition lors de l'émission de permis		•	•	•	•	\$
ÉTUDIER LES POSSIBILITÉS DE RÉDUCTION D'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS						
Promouvoir le compostage domestique	•	•	•	•	•	\$
Promouvoir l'herbicyclage	•	•	•	•	•	\$
Offrir des composteur à prix réduits pour les participants à la formation sur le compostage domestique	•	•	•	•	•	\$
Promouvoir la collecte des résidus informatiques et électroniques, et des vêtements par la Coopérative ETC.	•	•	•	•	•	\$
AUGMENTER LA PERFORMANCE DE LA COLLECTE À 3 VOIES						
Informier et sensibiliser périodiquement la population sur la performance de la collecte à 3 voies	•	•	•	•	•	\$
PROMOUVOIR LE 3RV AUPRÈS DES ICI						
Informier les ICI des objectifs de mise en valeur et de réduction des matières résiduelles		•	•			\$
Informier les ICI des moyens visant à favoriser la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, et la valorisation des produits utilisés par leurs employés		•	•			\$
FAVORISER ET ENCOURAGER LES INITIATIVES DE LA COMMUNAUTÉ CONCERNANT LA BONNE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES						
Supporter les organismes communautaires qui oeuvrent au niveau des 3RV	•	•	•	•	•	\$
Accompagner les promoteurs de projets de gestion des matières résiduelles	•	•	•	•	•	\$